

224C2372
FR0011476928-FS0862

20 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

FNAC DARTY
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 novembre 2024, complété notamment par un courrier reçu le 20 novembre, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois VESA Equity Investment¹ (2 place de Paris, L-2314 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, au sens des disposition de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, le 12 novembre 2024, les seuils de 30% du capital et des droits de vote de la société FNAC DARTY et détenir, au sens des mêmes dispositions, 8 988 011 actions FNAC DARTY² représentant autant de droits de vote, soit 30,80% du capital et des droits de vote de cette société³, ainsi répartis :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Détention effective	8 375 767	28,71
Détention par assimilation	612 244	2,10
Total VESA Equity Investment	8 988 011	30,80

Ce franchissement de seuils résulte de la conclusion d'un contrat « *cash-settled share forward* » portant sur un maximum de 612 244 actions FNAC DARTY à dénouement en espèces, exerçable jusqu'au 12 novembre 2027⁴ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus), étant précisé que le déclarant a indiqué ne pas agir de concert (au sens de l'article L. 233-10 du code de commerce) avec la contrepartie audit contrat.

¹ Contrôlée par M. Daniel Křetínský.

² Dont 612 244 actions FNAC DARTY détenues au titre du 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce. Il est précisé que les dites actions ne sont pas prises en compte pour le calcul des seuils déclencheurs d'offre publique obligatoire (cf. article L. 433-3 I 2^{ème} alinéa du code monétaire et financier), la société Vesa Equity Investment détenant, au sens de cette disposition, 8 375 767 actions FNAC DARTY représentant autant droits de vote, soit 28,71% du capital et des droits de vote de cette société.

³ Sur la base d'un capital composé de 29 177 643 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Sur la base d'un delta de 1.